

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 428-25 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE ET UN EMPRUNT DE 350 000 \$

Le projet de règlement autorise à effectuer des dépenses en immobilisations pour des travaux de voirie et un emprunt de 350 000 \$.

Le projet de règlement a fait l'objet d'un dépôt lors de la séance ordinaire du 17 mars, tel que spécifié à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité à l'onglet *Règlements*, à la rubrique *Règlements à l'étude*, ou au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture.

Certificat de publication

Je soussigné Vincent Rolland, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé par affichage à la mairie et par insertion sur le site Internet de la Ville de Lac-Sergent le 18 mars 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour de mars 2025.

Vincent Rolland, directeur général et greffier